
Japon/Inde

Vers une coopération nucléaire ?

Céline Pajon

Octobre 2011



Centre Asie

L'Ifri est, en France, le principal centre indépendant de recherche, d'information et de débat sur les grandes questions internationales. Créé en 1979 par Thierry de Montbrial, l'Ifri est une association reconnue d'utilité publique (loi de 1901).

Il n'est soumis à aucune tutelle administrative, définit librement ses activités et publie régulièrement ses travaux.

L'Ifri associe, au travers de ses études et de ses débats, dans une démarche interdisciplinaire, décideurs politiques et experts à l'échelle internationale.

Avec son antenne de Bruxelles (Ifri-Bruxelles), l'Ifri s'impose comme un des rares *think tanks* français à se positionner au cœur même du débat européen.

*Les opinions exprimées dans ce texte
n'engagent que la responsabilité de l'auteur.*

ISBN : 978-2-86592-941-2
© Ifri – 2011 – Tous droits réservés

Ifri
27 rue de la Procession
75740 Paris Cedex 15 – FRANCE
Tél. : +33 (0)1 40 61 60 00
Fax : +33 (0)1 40 61 60 60
Email : ifri@ifri.org

Ifri-Bruxelles
Rue Marie-Thérèse, 21
1000 – Bruxelles – BELGIQUE
Tél. : +32 (0)2 238 51 10
Fax : +32 (0)2 238 51 15
Email : info.bruxelles@ifri.org

Site Internet : ifri.org

Centre Asie Ifri

L'Asie est aujourd'hui le théâtre d'enjeux multiples : économiques, politiques et de sécurité. L'objectif du Centre Asie est d'offrir un éclairage approfondi, une aide à la décision et un lieu de dialogue autour de ces grands enjeux, par ses travaux, les partenariats qu'il a établis avec les grands centres de recherche internationaux et les manifestations qu'il organise en synergie avec l'ensemble des équipes de l'Ifri.

Les travaux du Centre sont publiés dans *La lettre du Centre Asie* et *Asie.Visions* ainsi que dans des publications académiques extérieures. Par leurs interventions dans les médias et leurs participations régulières à des colloques et séminaires, les chercheurs du Centre Asie s'insèrent dans le débat national et international sur les questions asiatiques.

Asie.Visions

Asie.Visions est une collection électronique consacrée aux problématiques asiatiques. Rédigé par des experts français et internationaux, *Asie.Visions* traite de l'ensemble des thématiques économiques, stratégiques et politiques. L'objectif d'*Asie.Visions* est de contribuer à l'enrichissement du débat public et à une meilleure appréhension des enjeux asiatiques. *Asie.Visions* est publié en français et en anglais.

Dernières publications :

Françoise NICOLAS, « East Asian Regional Economic Integration: A post-crisis update », *Asie.Visions* 43, septembre 2011.

Tom CONLEY, « Dreams and Nightmares - Australia's Past, Present and Future in Asia », *Asie.Visions* 42, août 2011.

Alice EKMAN, « Toward Higher Household Consumption? An Up-to-Date Analysis of China's Economic Transition », *Asie.Visions* 41, juin 2011.

B. LEE, M. OTSUKA and S. THOMSEN, « The Evolving Role of Southeast Asia in Global FDI Flows », *Asie.Visions* 40, juin 2011.

Charuwan LOWIRA-LULIN, « Thaïlande, Le tourment démocratique », *Asie.Visions* 39, juin 2011.

Aurelia George MULGAN, « No Longer the 'Reactive State': Japan's New Trade Policy Activism », *Asie.Visions* 38, mai 2011.

Gilles BOQUÉRAT, « La coopération militaro-industrielle au cœur de la relation indo-russe », *Asie.Visions* 37, avril 2011.

Résumé

Les relations diplomatiques, économiques et stratégiques entre l'Inde et le Japon se sont fortement développées depuis une dizaine d'années. Si Tokyo et Delhi ne connaissent pas de différends particuliers, leur rapprochement n'est pas exempt de défis, parmi lesquels la mise en place d'une coopération nucléaire constitue sans doute le cas le plus sensible.

L'article présente, dans un premier temps, les facteurs qui ont poussé le Japon à dépasser peu à peu l'irritant nucléaire pour construire un partenariat stratégique avec l'Inde. Outre l'évolution du débat national, la montée en puissance de la Chine ainsi que le rapprochement de Washington et Delhi permettent d'expliquer l'inflexion du positionnement nippon.

Dans un second temps, les enjeux politiques et économiques de l'accord de coopération nucléaire nippo-indien, actuellement en négociation, seront explicités.

L'accident de Fukushima, s'il semble marquer un coup d'arrêt à l'expansion du nucléaire sur l'archipel, pourrait n'avoir qu'un effet dilatoire sur les perspectives de développement de l'industrie nucléaire nipponne sur le marché international et indien.

La signature d'un accord entre Tokyo et Delhi aurait des implications fortes, non seulement pour la relation bilatérale, mais aussi, par ricochet, pour les grands groupes industriels français et américains engagés sur le marché indien.

Sommaire

INTRODUCTION	4
LES ETAPES DU DEPASSEMENT DE L'IRRITANT NUCLEAIRE PAR LE JAPON	6
La crise diplomatique provoquée par les essais indiens de 1998	6
<i>Le Japon : un acteur singulier sur le dossier nucléaire</i>	7
<i>La vive condamnation par le Japon des essais indiens</i>	8
<i>Une profonde méconnaissance des contraintes géostratégiques</i>	9
La normalisation de la relation bilatérale en 2000	11
Le Japon face à l'accord indo-américain : entériner l'exception	13
LES ENJEUX D'UNE COOPERATION NUCLEAIRE NIPPO-INDIENNE	17
Le prometteur marché nucléaire indien	17
Les partisans d'un accord de coopération nucléaire avec l'Inde	19
<i>L'industrie nucléaire nipponne</i>	19
<i>Les tenants d'un partenariat véritablement « stratégique » avec l'Inde</i>	20
Des résistances multiformes	22
Impératifs économiques et pressions internationales précipitent l'ouverture des négociations	23
Blocage des négociations et contexte post-Fukushima	26
CONCLUSION	29

Introduction

Les relations diplomatiques, économiques et stratégiques entre l'Inde et le Japon se sont fortement développées depuis une dizaine d'années. Des facteurs structurels (l'émergence de la Chine, le rapprochement indo-américain) expliquent ce rapprochement. Les deux pays ont également découvert qu'ils partageaient des valeurs, des intérêts stratégiques telle la protection des routes maritimes, et des complémentarités dans le secteur économique qui justifient la construction d'un « partenariat stratégique », mis en place en 2006.

Si Tokyo et Delhi ne connaissent pas de différends particuliers, leur rapprochement diplomatique n'est pas exempt de défis, parmi lesquels la mise en place d'une coopération nucléaire constitue sans doute le cas le plus sensible.

Tout semble opposer l'approche japonaise et indienne face au nucléaire : l'archipel, seul pays atomisé, se présente comme le héraut du désarmement et de la non-prolifération nucléaires – tout en bénéficiant du parapluie nucléaire américain pour sa protection ; l'Inde, pour sa part, privilégiant son indépendance, a développé son propre programme nucléaire civil et militaire, en dehors d'un régime international qu'elle estime discriminant.

L'approfondissement de sa relation avec l'Inde place donc le Japon devant un dilemme : doit-il faire passer ses intérêts stratégiques ou économiques devant des principes politiques qui ont caractérisé sa politique étrangère depuis 1945 ? Entre 1998, date à laquelle le Japon se fait le porte-voix des antinucléaires contre les essais indiens, et juin 2010, où Tokyo décide de négocier un accord de coopération nucléaire avec Delhi, la position nippone a évolué de manière spectaculaire. Comment l'expliquer ?

L'article présente, dans un premier temps, les facteurs qui ont poussé le Japon à dépasser peu à peu l'irritant nucléaire pour construire un partenariat stratégique avec l'Inde. L'évolution du contexte géopolitique, la montée en puissance de la Chine ainsi que la réorientation diplomatique américaine vis-à-vis de Delhi constituent autant d'éléments permettant de comprendre l'inflexion du positionnement nippon. Dans un second temps, les enjeux politiques et économiques de l'accord de coopération nucléaire nippo-indien, actuellement en négociation, seront explicités. L'importance de cet accord

Céline Pajon est chercheur sur le Japon au sein du Centre Asie de l'Ifri.

dépasse le cadre de la stricte relation bilatérale, puisqu'il concerne, par ricochet, les grands groupes industriels français et américains engagés sur le marché indien. L'accident de Fukushima, qui remet en cause les grandes orientations énergétiques du Japon, constitue une nouvelle donne à prendre en compte.

Les étapes du dépassement de l'irritant nucléaire par le Japon

Les essais nucléaires indiens de 1998 provoquent la suspension des relations diplomatiques entre le Japon et l'Inde. Les deux pays reprennent toutefois rapidement langue, Tokyo « redécouvrant » l'importance stratégique de New Delhi dans la nouvelle Asie. Sur la question nucléaire se succèdent les « demandes maximales du Japon et offres minimales de l'Inde »¹. Tokyo assouplit cependant sa position afin de faire progresser son partenariat avec New Delhi, dans le sillage du rapprochement indo-américain.

La crise diplomatique provoquée par les essais indiens de 1998

En mai 1998, le gouvernement du parti nationaliste hindou (le Bharatiya Janata Party - BJP), tout juste arrivé au pouvoir, procède aux essais nucléaires de Pokhran II. Le BJP souhaite ainsi démontrer le statut de grande puissance de l'Inde. La réaffirmation de la capacité de dissuasion nucléaire indienne est également un message à l'adresse du voisin chinois, puissance atomique déclarée qui a aidé le Pakistan à développer son propre arsenal².

Des facteurs structurels, liés au rapport particulier du Japon au nucléaire et d'autres plus conjoncturels expliquent la vive réaction de Tokyo.

¹ Satu Limaye, "Japan and India after the Cold War", in Yoichiro Sato et Satu Limaye (dir.), *Japan in a Dynamic Asia: Coping with New Security Challenges*, Lexington Books, 2006, p. 230.

²Voir un extrait de la lettre adressée par le Premier ministre indien Vajpayee au Président américain Bill Clinton en mai 1998 : « J'étais très inquiet, depuis quelques années, de la détérioration de l'environnement de l'Inde en termes de sécurité, et surtout de sécurité nucléaire. Nous avons à nos frontières un Etat qui dispose ouvertement de l'arme nucléaire, un Etat qui s'est livré à une agression armée contre l'Inde. [...] cette atmosphère a aussi été alimentée par le fait que ce pays a aidé de façon concrète un autre de nos voisins à acquérir un arsenal non déclaré ». Lettre de Atal Bihari Vajpayee du 12 mai 1998 au Président américain Bill Clinton, citée par *The Hindu*, édition du 14 mai 1998, reproduit par Christophe Jaffrelot, "Les quatre points cardinaux de la diplomatie indienne: le régional et le global, l'idéalisme et le réalisme", in Christophe Jaffrelot (dir.), *New Delhi et le monde. Une puissance émergente entre realpolitik et soft power*, Autrement, Paris, 2008, p. 21.

Le Japon : un acteur singulier sur le dossier nucléaire

Dans l'après-guerre, le Japon a réalisé le tour de force de concilier une diplomatie idéaliste sur la scène internationale, réclamant le désarmement nucléaire total, avec une politique de sécurité nationale impliquant sa dépendance au parapluie nucléaire américain, et le développement d'une capacité nucléaire civile répondant à ses besoins en matière de sécurité énergétique³.

Les bombardements atomiques d'Hiroshima (140 000 victimes) le 6 août 1945, et Nagasaki (70 000 victimes) le 9 août 1945 ont durablement ancré dans la mémoire collective japonaise l'horreur de la guerre nucléaire. Ce fort rejet du nucléaire militaire dans l'opinion publique est incarné à partir de 1955 par de puissants lobbies : le *Gensuikyō* (1955) et le *Gensuikin* (1964). Autour des deux villes martyres, le *Nihon Hidankyō* (Confédération japonaise des victimes de la bombe A et H) concentre son action sur la prise en charge des souffrances des irradiés et appelle Tokyo à prendre ses responsabilités en matière de désarmement et de non-prolifération nucléaires.

L'archipel se dote en outre de normes antimilitaristes et anti-nucléaires, dont les « trois principes » de non-production, non-introduction et non-stationnement des armes atomiques sur le territoire japonais, présentés par le Premier ministre Eisaku Satō en 1967.

Sur la scène internationale, la lutte pour le désarmement et la non-prolifération nucléaires s'impose comme un axe fondamental de la diplomatie nippone. Tokyo est partie au Traité de non-prolifération (TNP)⁴, membre du NSG (Nuclear Supplier Group), regroupant les États qui acceptent volontairement de coordonner leurs contrôles d'exportation de matériel et technologie nucléaires, et du Comité Zangger, qui promeut une coopération plus étroite sur les mesures de non-prolifération. Tokyo œuvre aussi activement à l'adoption du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE ou CTBT – Comprehensive Test Ban Treaty, en anglais) et du « Cut-Off Treaty » (traité interdisant la production de matière fissile à des fins militaires). De manière générale, l'archipel multiplie les initiatives sur le plan international pour faire progresser la norme antinucléaire.

³ Katsuhisa Furukawa, "Nuclear Option, Arms Control, and Extended Deterrence: In Search of a new Framework for Japan's Nuclear Policy", in Benjamin L. Self et Jeffrey W. Thompson (dir.), *Japan's Nuclear Option: Security, Politics, and Policy in the 21st Century*, Washington D.C., The Henry L. Stimson Center, 2003, p. 97.

⁴ Le TNP, conclu en 1968 et prorogé pour une durée indéfinie en 1995, a pour objectif de lutter contre la prolifération des armes nucléaires, promouvoir le désarmement nucléaire et favoriser l'emploi pacifique et sûr de l'énergie nucléaire civile. Les accords de garanties généralisées autorisent l'AIEA à procéder à des inspections régulières pour vérifier la mise en conformité des pays avec leurs obligations. L'Inde, le Pakistan et Israël ont développé leur capacité nucléaire civile et militaire sans ratifier le traité (la Corée du Nord s'est pour sa part retirée du TNP en 2003).

L'exemplarité du Japon en la matière est toutefois contredite par certaines pratiques, comme le recours au parapluie nucléaire américain ou la maîtrise du cycle nucléaire. Tokyo est donc un acteur original sur la question nucléaire, un équilibriste qui doit faire coexister un fort idéalisme basé sur les principes non-nucléaires et une attitude pragmatique qui guide de manière souveraine la stratégie japonaise de garantie des intérêts nationaux.

La vive condamnation par le Japon des essais indiens

Le Japon se trouve en 1998 dans une situation complexe qui le pousse à condamner très fermement ces essais.

Tokyo renforce dans les années 1990 sa diplomatie non-nucléaire. Cet activisme participe des efforts du Japon pour accroître sa contribution politique à la gestion des affaires internationales (*kokusai kōken*). L'archipel avait en effet été vivement critiqué pour sa « diplomatie du chéquier » lors de la Guerre du Golfe, où son implication avait été principalement de nature financière.

En 1991, une section spécialement dédiée à la non-prolifération et au désarmement est ainsi créée au sein du ministère des Affaires étrangères (MOFA). Tokyo accueille désormais les conférences de l'ONU sur le désarmement nucléaire et, à partir de 1994, soumet annuellement des résolutions sur ce thème auprès de l'Assemblée générale des Nations Unies. En 1997, le Japon est le premier État qui se soumet au protocole additionnel de l'AIEA (Agence internationale de l'énergie atomique), et ratifie, la même année, le CTBT.

Durant la même période, le Japon se retrouve confronté à une recrudescence des menaces militaires en Asie orientale. La crise de 1995-96 dans le détroit de Taïwan montre que les tensions pourraient rapidement dégénérer en conflit ouvert. Tokyo expérimente en 1998 le risque balistique nord-coréen quand un missile de longue portée Taepodong survole en août le territoire nippon⁵. Face à ces nouvelles tensions, un rapport d'information publié par l'agence de Défense japonaise recommande que le Japon, plutôt que de se doter de l'arme nucléaire, soutienne l'extension permanente du Traité sur la non-prolifération et adopte en parallèle des mesures pour assurer la dissuasion du parapluie nucléaire américain.

Dans ce contexte, et afin de parer aux risques de prolifération en Asie orientale, il a semblé nécessaire à Tokyo de réagir fermement aux essais indiens et pakistanais pour « faire un exemple »⁶. Le

⁵ A la suite de cet épisode, Tokyo se résout à développer conjointement avec son allié américain un système de défense antimissiles multicouches. Llewelyn Hughes, "Why Japan Will Not Go Nuclear (Yet): International and Domestic Constraints on the Nuclearization of Japan", *International Security*, vol. 31, n°4, printemps 2007, p. 79.

⁶ *East Asia Strategic Review 1998*, NIDS, Tokyo, 1998, p. 62.

Japon est d'autant plus libre d'affirmer son point de vue que ses relations avec Delhi et Islamabad sont alors très peu développées.

Le Japon qualifie les essais nucléaires indiens d'« extrêmement regrettables »⁷, suspend les échanges diplomatiques et impose de sévères sanctions économiques à l'Inde, en gelant son aide publique au développement (APD) qui représente la moitié de l'aide internationale perçue par Delhi.

Tokyo se positionne également en meneur des protestations internationales contre l'Inde, en mai 1998 lors du sommet du G8 de Birmingham ou quand il soumet au Conseil de Sécurité des Nations Unies une résolution qui condamne les tests⁸. Le 28 mai, le Pakistan procède à son tour à des essais nucléaires. Tokyo avait cru pouvoir empêcher Islamabad de commettre l'irréparable en lui concédant une aide au développement conséquente, sans succès⁹.

L'activisme japonais contre les essais nucléaires indiens est d'autant plus fort qu'il est mené par le ministère des Affaires étrangères, bastion traditionnel de la non-prolifération et du désarmement, en charge de l'APD et dont l'un des principaux objectifs est l'accession du Japon à un siège permanent au Conseil de Sécurité des Nations Unies.

Une profonde méconnaissance des contraintes géostratégiques

La réaction japonaise est apparue comme excessive et offensante pour les autorités indiennes, qui ont déploré la mauvaise connaissance par Tokyo de leur réalité stratégique. Le MOFA et le Cabinet nippons avaient en effet expliqué la nucléarisation de l'Inde (et du Pakistan) par la persistance des tensions autour du Cachemire. La proposition¹⁰ du conseiller diplomatique du Premier ministre Obuchi d'organiser un sommet indo-pakistanaï à Tokyo dans l'espoir de faire avancer la résolution du conflit territorial a ainsi été jugée non pertinente et fermement rejetée par New Delhi¹¹.

⁷ Press Conference by the Press Secretary, 12 May 1998, MOFA Tokyo, <http://www.mofa.go.jp/announce/press/1998/5/512.html#6> Consulté le 28 juin 2011.

⁸ Satu P. Limaye, "Tokyo's Dynamic Diplomacy: Japan and the Subcontinent's Nuclear tests", *Contemporary Southeast Asia*, vol. 22, n° 2, août 2000, p. 323.

⁹ René Hexamer, « Japan and Nuclear Politics in South Asia », in B. M. Jain et Eva-Maria Hexamer, *Nuclearization in South Asia – Reactions and Responses*, Rawat publications, Jaipur and New Delhi, 1999, p. 125.

¹⁰ Press Conference by the Press Secretary, 5 June 1998, MOFA, Tokyo, <http://www.mofa.go.jp/announce/press/1998/6/605.html> Consulté le 28 juin 2011.

¹¹ "In a few words, Hashimoto had demolished a half-century of understanding that has existed between India and Japan." Jyoti Malhotra, "History of Forgetfulness", *Indian Express*, 8 June 1998.

Il faut toutefois souligner que l'agence de Défense nippone a, pour sa part, fait preuve d'une meilleure connaissance des contraintes géopolitiques qui s'imposent à l'Inde : le rapport annuel du National Institute for Defense Studies (NIDS) – le *think tank* de l'agence de Défense – fait de la rivalité de l'Inde et la Chine, et de l'obsession de New Delhi de devenir une puissance nucléaire les premiers facteurs d'explication des essais indiens¹². Le milieu stratégique japonais apparaît plus favorable à un rapprochement avec New Delhi, qui partage les inquiétudes de Tokyo vis-à-vis de la montée de la puissance militaire chinoise.

Face aux réactions japonaises, New Delhi renvoie Tokyo à ses propres contradictions : bénéficiant du parapluie nucléaire américain, l'archipel paraît en bien mauvaise position pour reprocher à l'Inde son souci de protéger son territoire d'éventuelles frappes atomiques de la part de ses voisins¹³. Pour l'Inde, la position nippone est strictement idéologique, et ne se reflète ni dans les pratiques réelles du Japon (protection par le parapluie nucléaire américain), ni dans la réalité internationale (existence d'Etats proliférant au sein du TNP)¹⁴.

De fait, si le Japon et l'Inde ont partagé originellement la même vision du régime de non-prolifération, le considérant comme discriminant¹⁵, les deux pays ont par la suite suivi des voies différentes : Tokyo décide finalement de le rejoindre et de se tourner vers le bouclier américain alors que l'Inde se nucléarise hors de tout cadre légal international en 1974.

Les essais nucléaires indiens de 1998 provoquent la plus grave crise diplomatique dans l'histoire de la relation nippo-indienne.

¹² *East Asia Strategic Review 1998, op. cit.*, p. 50.

¹³ Fin octobre l'ancien Premier ministre indien I.K. Gujral s'entretient avec le Premier ministre Obuchi et le ministre des Affaires étrangères Komura. Selon le porte-parole japonais, « Il [M. Gujral] a expliqué en particulier que l'Inde a pris des engagements en matière de non-prolifération, toutefois, l'Inde n'est pas protégée par un parapluie nucléaire et est entourée d'Etats nucléaires ». *Press Conference by the Press Secretary*, 4 December 1998, MOFA Tokyo, <http://www.mofa.go.jp/announce/press/1998/12/1204.html#3> Consulté le 30 juin 2011.

¹⁴ J. Nandakumar and A. Vinod Kumar, "India-Japan Relations: Are There Prospects for Civil Nuclear Cooperation?", *Strategic Analysis*, vol. 31, n°6, novembre 2007, pp. 973-984.

¹⁵ Le Japon signe le traité de non-prolifération (TNP) en 1970 et devient, en 1976, le 97^e pays à le ratifier. Ce retard s'explique non pas par une velléité de développer sa propre capacité nucléaire militaire, mais par les réticences japonaises face à un système considéré comme discriminant, une inquiétude face aux éventuelles limitations posées au développement pacifique de l'énergie atomique et des doutes quant à l'efficacité réelle du traité pour éviter la prolifération et inciter au désarmement nucléaire. Tokyo assortit donc sa signature de conditions : des avancées concrètes de la part des Etats nucléaires vers le désarmement, la protection des intérêts de sécurité des Etats non-nucléaires ainsi qu'un système juste et équitable des garanties internationales. Mataka Kamiya, « Nuclear Japan : Oxymoron or Coming Soon ? », *The Washington Quarterly*, vol. 26, n° 1, hiver 2002-2003, pp. 71-72.

Elle met en évidence la grande méconnaissance réciproque des deux pays, qui ne sont encore l'un pour l'autre qu'un horizon lointain.

Au-delà des apparences, Tokyo et Delhi partagent pourtant de réels intérêts stratégiques que l'évolution du contexte international va révéler. Suivant son allié américain, le Japon décide de normaliser et développer sa relation avec l'Inde, en amorçant un processus de dépassement de la question nucléaire.

La normalisation de la relation bilatérale en 2000

En août 2000, la visite du Premier ministre Mori en Inde marque le retour à la normalité entre les deux pays et entraîne la mise en place d'un partenariat global de coopération.

Les nombreuses rencontres préparatoires à la visite officielle, nourrissant le dialogue bilatéral sur la question nucléaire, ont permis d'instaurer un climat de confiance.

En 1999, deux événements contribuent à faire largement évoluer la position japonaise : l'inflexion de la politique américaine vis-à-vis de New Delhi, et la redécouverte par Tokyo de l'Inde comme partenaire stratégique (lutte anti-piraterie) et économique.

En octobre 1999, le Sénat américain refuse de ratifier le CTBT, changeant ainsi considérablement la donne : si les États-Unis ne s'engagent pas, comment contraindre l'Inde à le faire ? *A contrario*, ce vote permet au Président Clinton d'envisager plus sereinement sa visite en Inde prévue pour l'année suivante. Persuadé que la relation bilatérale doit évoluer et prendre acte du nouveau statut de l'Inde comme grande puissance démocratique et économique, Bill Clinton s'engage vers la construction d'une relation stratégique, dépassant la problématique nucléaire¹⁶.

À l'instar de l'allié américain, début 2000, le ministère des Affaires étrangères japonais reconnaît officiellement que « la question de l'adhésion de l'Inde au CTBT ne doit pas être liée à la relation bilatérale dans sa globalité »¹⁷.

En novembre 1999, les garde-côtes et la marine indiens arraisonnent un cargo nippon naviguant sous pavillon panaméen, l'*Alondra Rainbow*, dérouté par des pirates indonésiens dans l'Océan indien. L'aide décisive apportée par l'Inde impressionne les autorités

¹⁶ Jyoti Malhotra, "MEA breathes easy over CTBT issue, courtesy Clinton's forthcoming India visit", *Express India*, 11 octobre 2009.

¹⁷ *Press Conference by the Press Secretary*, 25 January 2000, MOFA, Tokyo, <http://www.mofa.go.jp/announce/press/2000/2/225.html>

japonaises et marque un rapprochement politico-militaire inédit entre les deux pays, caractérisé par une coopération maritime dynamique¹⁸.

Le Japon prend également conscience de la nouvelle puissance économique indienne. Depuis le programme de libéralisation conduit par Manmohan Singh, le pays s'ouvre aux investissements, en particulier asiatiques (c'est la politique du « Regard vers l'est » dès 1992)¹⁹. Les échanges nippo-indiens semblent d'autant plus prometteurs qu'ils pourraient bénéficier des complémentarités entre le Japon – pays investisseur, leader dans les technologies de pointe mais à la démographie déclinante – et l'Inde – pays en expansion économique, avec d'importants besoins en infrastructures, un positionnement sur le marché des technologies de l'information et une démographie dynamique.

Enfin, une enquête d'opinion publiée en mars 2000, soulignant l'image très favorable du Japon auprès de la population indienne, finit de convaincre les autorités nippones de se rapprocher de l'Inde²⁰.

La tournée historique du Premier ministre Mori en Inde (et au Pakistan) en août 2000 est d'autant plus remarquable qu'elle semble pratiquement calquée sur le déplacement de Bill Clinton en mars de la même année. La dernière visite d'un président américain en Inde remontait à 1978, celle d'un dirigeant nippon à 1989 (Toshiki Kaifu).

Yoshirô Mori débute sa visite à Bangalore, capitale des technologies de l'information (quand Clinton s'était rendu à Hyderabad, autre lieu incontournable des IT indiennes), et évoque la constitution d'un « partenariat global », expression jusqu'alors exclusivement utilisée pour qualifier la relation nippo-américaine.

Pour autant, les sanctions économiques imposées à l'Inde à la suite des essais de Pokran ne sont pas levées. Des prêts additionnels sont toutefois envisagés pour encourager Delhi à s'engager dans le CTBT²¹. Un dialogue régulier sur le désarmement et la non-prolifération nucléaires est mis en place, au sein des discussions officielles sur la sécurité globale qui se tiennent annuellement depuis juillet 2001.

Un ancien ambassadeur japonais à New Delhi, Yasukuni Enoki, reconnaît que l'approche « fondamentaliste » du Japon face

¹⁸ Céline Pajon, "La coopération maritime nippo-indienne: réinvestir l'Asie par la mer", *Politique étrangère*, vol. 74, n° 3, automne 2009, pp. 637-648.

¹⁹ Voir Isabelle Saint Mezard, *Eastward Bound, India's New Positioning in Asia*, Delhi, Manohar, 2006.

²⁰ "India's Public Perception about Japan. Public Image of Japan among India's Opinion Makers – A public opinion Survey", Centre for Media Studies, March 2000, MOFA. <http://www.mofa.go.jp/region/asia-paci/india/survey/2000/index.html> Consulté le 30 juin 2011.

²¹ *Japan-India summit Meeting (Summary)*, August 23, 2000, MOFA, http://www.mofa.go.jp/region/asia-paci/pmv0008/india_s.html Consulté le 30 juin 2011.

au nucléaire est avant tout une position de principe : il est moralement difficile pour Tokyo de cesser de demander à l'Inde de ratifier le TNP et CTBT²². Les positions des deux pays étant irréconciliables, les partenaires ont dû trouver un terrain d'entente minimal à partir duquel coopérer. L'Inde se présente comme un État nucléaire responsable, qui, s'il n'est pas prêt à renoncer à la bombe ou à rejoindre immédiatement un régime international qu'il considère comme discriminant, exprime sa volonté de coopérer avec des États du TNP pour renforcer le système de non-prolifération, en faisant la chasse aux programmes clandestins, par exemple²³. Les efforts communs des deux pays pour le désarmement et la non-prolifération nucléaires figurent ainsi pratiquement sans exception dans toutes les déclarations communes faisant suite aux sommets bilatéraux.

Dans l'après 11 septembre, Washington décide de faire de l'Inde un partenaire stratégique essentiel dans la lutte contre le terrorisme et accède à l'une des plus pressantes demandes de Delhi : la mise en place d'un accord de coopération nucléaire.

Le Japon face à l'accord indo-américain : entériner l'exception

L'annonce d'un accord nucléaire entre Delhi et Washington mi-2005 place à nouveau le Japon face à ses contradictions. Allié des États-Unis, Tokyo n'en reste pas moins un ardent défenseur du régime de non-prolifération. Or cet accord, en instituant un régime d'exception pour l'Inde, serait de nature à créer un dangereux précédent pouvant entraîner un détricotage du régime international de non-prolifération et de désarmement nucléaires. En septembre 2008, le Japon se rallie pourtant au vote du NSG (Nuclear Suppliers Group) qui entérine le nouveau statut indien.

²² Yasukuni Enoki, Ambassador of Japan, "Nuclear issues and Japan", Lecture at Indian Council of World Affairs on 29 September 2004. http://www.in.emb-japan.go.jp/Ambassador_Lectures/Ambassador_Lectures9.html Consulté le 30 juin 2011.

²³ Reshmi Kazi, « India : a responsible nuclear power », *IPCS article*, n°1749, 19 mai 2005, cité par Nicolas Blarel, "New Delhi-Washington: portée et limites d'un rapprochement", in Christophe Jaffrelot (dir.), *op. cit.*, p. 66.

L'accord nucléaire indo-américain

L'accord indo-américain est négocié à partir de 2005 et conclu en septembre 2008 après le vote du groupe des États fournisseurs de technologie et combustible nucléaires (Nuclear Suppliers Group – NSG). L'Inde bénéficie d'un statut dérogatoire unique lui donnant accès au commerce de combustible et de technologie nucléaire alors même que l'État, doté de l'arme nucléaire, n'est pas partie au TNP.

L'accord 123, signé en octobre 2008, autorise durant 40 ans la fourniture d'équipements nucléaires américains à l'Inde. New Delhi s'engage en contrepartie à placer 14 de ses 22 réacteurs nucléaires sous le contrôle de l'AIEA et à séparer ses programmes civil et militaire. L'Inde réaffirme son engagement volontaire pour un moratoire sur les tests nucléaires et accepte de collaborer avec Washington pour l'adoption d'un traité sur l'interdiction de la production de matières fissiles (Cut Off Treaty)²⁴.

La normalisation progressive du dialogue nippo-indien sur le nucléaire signale l'évolution du positionnement japonais et prépare la reconnaissance par Tokyo de l'exception indienne.

En août 2007, pour la première fois, une déclaration conjointe nippo-indienne est tout entière consacrée à la coopération en matière de sécurité énergétique et de protection de l'environnement²⁵. Le nucléaire n'est plus abordé au sein de la relation bilatérale du seul point de vue militaire, mais également, et de manière croissante, comme une source d'énergie utile pour soutenir le développement des grands émergents tout en limitant le changement climatique. Les autorités japonaises, qui cherchent à se positionner en leader dans la lutte contre le réchauffement climatique, notamment à l'occasion des sommets des G8 et G20 qu'elles accueillent en 2008, admettent le bien fondé de l'option nucléaire pour nourrir la croissance indienne²⁶.

²⁴ L'accord est toutefois controversé en Inde. L'opposition est double : nationaliste d'une part (trop de concessions à la sécurité nationale et dépendance possible envers les États-Unis), et communiste (antiaméricain, pour la protection souveraineté nationale). Jean-Luc Racine, "Quête de puissance, multipolarité et multilatéralisme", in Christophe Jaffrelot (dir.), *op. cit.*, p. 41.

²⁵ "Joint Statement by Japan and the Republic of India on the Enhancement of Cooperation on Environmental Protection and Energy Security", New Delhi, 22 August 2007. <http://www.mofa.go.jp/region/asia-paci/pmv0708/joint-3.html> Consulté le 1er juillet 2011.

²⁶ *Press Conference by Prime Minister Yasuo Fukuda, Toyako, 9 July 2008*, http://www.mofa.go.jp/policy/economy/summit/2008/news/press-conf_080710.html Consulté le 16 juillet 2011.

La non-prolifération est désormais abordée sous un angle très concret, dans le cadre d'un dialogue annuel sur l'énergie et le commerce de hautes technologies, dans lequel les questions nucléaires peuvent être discutées²⁷.

Par ailleurs, les priorités diplomatiques et les contraintes géostratégiques auxquelles le Japon est soumis le poussent à favoriser ses intérêts de sécurité, ménager son allié américain, et promouvoir un rapprochement avec Delhi, plutôt que d'adopter une approche normative de la question indienne.

Comme Washington, Tokyo cherche à faire émerger des pôles complémentaires et alternatifs en Asie, afin de se prémunir contre une possible suprématie chinoise dans la région qui pourrait nuire à ses intérêts. Le « partenariat stratégique », annoncé à l'occasion de la visite du Premier ministre Singh au Japon en décembre 2006, procède de cette logique liée à la *realpolitik*²⁸. Le rapprochement avec l'Inde s'inscrit alors aussi dans la « diplomatie basée sur les valeurs » présentée en novembre 2006 par Taro Aso²⁹, ministre des Affaires étrangères, qui vise au « renforcement des liens avec les nations amies qui partagent les mêmes points de vue et intérêts ». Cette orientation politique culminera avec l'Initiative Quadrilatérale, qui réunit en octobre 2007 pour des manœuvres maritimes inédites (et éphémères) les flottes américaine, japonaise, indienne et australienne³⁰.

Malgré les fortes résistances qui persistent au Japon à l'encontre de l'accord indo-américain, Tokyo se rallie à la dernière minute au vote du NSG soutenant le statut d'exception indien, faisant valoir le consensus international formé en sa faveur³¹. L'archipel souligne toutefois qu'à ses yeux, le respect du moratoire indien sur les essais nucléaires constitue une condition *sine qua non* de la poursuite des privilèges accordés à Delhi.

Le dépassement relatif de l'obstacle nucléaire a permis à Tokyo, au risque de se mettre en porte à faux avec l'un des principes fondamentaux de sa politique étrangère, de faire progresser sa relation politique avec Delhi et plus pragmatiquement, d'ouvrir la voie

²⁷ Foreign Minister Aso's Visit to India. "Joint Press Release", MOFA, Tokyo, 4 January 2006. <http://www.mofa.go.jp/region/asia-paci/india/joint0601.html> Consulté le 24 juin 2011.

²⁸ "Joint Statement – Toward Japan-India Strategic and Global Partnership", MOFA, Tokyo, 15 December 2006. p.14. <http://www.mofa.go.jp/region/asia-paci/india/pdfs/joint0612.pdf> Consulté le 7 juillet 2011.

²⁹ Taro Aso, "Arc of Freedom and Prosperity: Japan's Expanding Diplomatic Horizons", 30 November 2006. <http://www.mofa.go.jp/announce/fm/aso/speech0611.html> Consulté le 1er juillet 2011.

³⁰ Céline Pajon, « Le rapprochement stratégique du Japon et de l'Inde : Vers une coalition des démocraties ? », *Journal of International & Strategic Studies* n°4, mars 2011, pp. 71-79.

³¹ "Japan backs nuke deal due to international consensus", *Rediff*, 8 septembre 2008.

à la participation de ses industries au marché nucléaire indien. Le 22 octobre 2008, le dialogue interministériel sur l'énergie entre le Japon et Inde intègre les politiques nucléaires des deux pays³².

³² "Joint Statement on the Advancement of the Strategic and Global Partnership between Japan and India", Tokyo, 22 October 2008, http://www.mofa.go.jp/region/asia-paci/india/pmv0810/joint_s.html Consulté le 23 juin 2011.

Les enjeux d'une coopération nucléaire nippo-indienne

Courtisé par les autorités indiennes depuis de longs mois, le gouvernement japonais se décide en juin 2010 à ouvrir des négociations en vue d'aboutir à un accord de coopération nucléaire. Cette décision très politique, dont les motivations sont plurielles, est lourde de sens pour le Japon. Des facteurs conjoncturels (la crise économique, la nouvelle stratégie de croissance, la pression des industries nucléaires française et américaine) ont renforcé à Tokyo les partisans d'un accord avec l'Inde, permettant de temporairement dépasser les fortes résistances qui s'exercent à son encontre. La conclusion de l'accord est toutefois subordonnée à des concessions supplémentaires de la part de l'Inde, qui, jusqu'à présent, s'y refuse. Début 2011, l'accident de Fukushima conduit à une réorientation de la politique énergétique japonaise et ouvre une nouvelle période d'incertitude pour la coopération nucléaire nippo-indienne.

Le prometteur marché nucléaire indien

Le programme nucléaire indien, défini par Homi Jehangir Bhabha dans l'après-guerre, comprend trois étapes visant à accroître l'autonomie nationale en matière énergétique. Le développement de capacités industrielles indigènes (réacteurs à eau lourde pressurisée) doit s'accompagner de la maîtrise du cycle nucléaire fermé (conception de surgénérateurs), et, dans un dernier temps, de la mise au point d'une technologie spécialement dédiée au thorium, minerais dont l'Inde regorge, à la différence de l'uranium³³.

La priorité nationale indienne est le maintien de son fort taux de croissance économique s'élevant depuis 2004 à environ 9 %. Elle suppose l'accroissement régulier de la production d'électricité, qui doit être multipliée par six et faire l'objet d'importants investissements.

³³ Non partie au TNP, le pays n'est pas autorisé à se fournir en combustible uranium sur le marché international et connaît des périodes de pénurie. Pour cette raison, en 2008, la plupart des centrales indiennes ne fonctionnent qu'à mi-régime. Voir C. Pierre Zaleski et Michel Cruciani, "Nuclear Power in India", in Jacques Lesourne et William C. Ramsay (eds.), "Energy in India's Future: Insights", *Les Etudes de l'Ifri, Gouvernance européenne et géopolitique de l'énergie* n°7, 2009, pp. 141-159.

Le charbon, qui représente 68 % de la production d'électricité³⁴, restera dans les prochaines années la première source d'énergie pour l'Inde. Il ne constitue pourtant pas une option durable pour le pays : les réserves propres de l'Inde s'épuisent, les rejets polluants sont de moins en moins acceptés par la population locale et les technologies pour exploiter le charbon de manière plus « propre » restent onéreuses et non immédiatement mobilisables³⁵. Dans ce contexte, l'option nucléaire est considérée comme une alternative viable, « propre » et productive, seule capable d'accroître la sécurité énergétique indienne³⁶.

L'Inde possède 20 petits réacteurs, et souhaite se doter d'ici 2020 de 20 à 30 réacteurs puissants (1 100 à 1 600 Mégawatts (MW) pour une puissance totale de 40 Gigawatts) qui devront produire un quart de son électricité en 2050³⁷. À cette fin, New Delhi doit importer des réacteurs à eau légère de technologie étrangère, qui viendront compléter les centrales indiennes à eau lourde. L'accès aux technologies dernier cri est également indispensable pour la mise en place de la seconde phase de développement de la filière nucléaire indienne s'appuyant sur des surgénérateurs³⁸.

L'Inde souhaite associer un maximum de partenaires à cette démarche, afin de conserver son autonomie, faire jouer la concurrence et bénéficier des technologies les mieux adaptées et les plus performantes. Des accords bilatéraux de coopération sont ainsi rapidement conclus avec les États-Unis, la France, la Russie et le Canada, et plus récemment (en juillet 2011), avec la Corée du Sud. Ils permettent d'encadrer de manière officielle le commerce de ces technologies sensibles.

La Russie, partenaire diplomatique traditionnel, est le pays qui a pris le plus d'avance sur le marché indien. Deux réacteurs sont d'ores et déjà en construction et deux autres ont fait l'objet d'une

³⁴ Le gaz compte pour 8 % de la production d'électricité et les énergies renouvelables, en particulier l'hydraulique, pour 14 %. Le nucléaire, représente seulement 2,5 % de l'électricité produite. "Nuclear Power in India", *World Nuclear Association*, <http://www.world-nuclear.org/info/inf53.html> Consulté le 16 juin 2011.

³⁵ Caroline Friedman and Ambassador Teresita Shaffer, "India's Energy Options: Coal and Beyond", *South Asia Monitor*, CSIS, Number 12, 24 août 2009.

³⁶ *Integrated Energy Policy*, Report of the Expert Committee, Government of India, Planning Commission, New Delhi, August 2006, p. xxii. http://planningcommission.nic.in/reports/genrep/rep_intengy.pdf Consulté le 20 juin 2011.

³⁷ *Eleventh Five Year Plan (2007-2012)*, Planning Commission, Government of India, New Delhi, p. 356. http://planningcommission.nic.in/plans/planrel/fiveyr/11th/11_v3/11v3_ch10.pdf, consulté le 20 juin 2011.

³⁸ Entretien avec B., connaisseur et praticien du marché nucléaire indien, Paris, 27 juillet 2011.

commande ferme. L'accord bilatéral de mars 2010 évoque enfin la fourniture par Atomenergoprom de 16 à 20 réacteurs³⁹.

Areva est également un partenaire important, avec deux premiers EPR (Réacteur pressurisé européen) à construire sur le site de Jaitapur. En février 2009, un protocole d'accord avec l'opérateur indien NPCIL (Nuclear Power Corporation of India Limited) est signé pour la vente de six EPR et du combustible nécessaire à leur alimentation pendant 25 ans⁴⁰.

En mars de la même année, GE Hitachi Nuclear Energy conclut un accord pour la construction d'une centrale de réacteurs avancés à eau bouillante (1350 MW). Deux mois plus tard, Westinghouse-Toshiba signe un protocole d'accord pour la fourniture de réacteurs AP 1 000 de 3^e génération⁴¹.

La participation de l'industrie japonaise reste encore à confirmer par la conclusion d'un accord en bonne et due forme avec l'Inde, pour lequel des négociations s'ouvrent en juin 2010.

Les partisans d'un accord de coopération nucléaire avec l'Inde

Un accord bilatéral permet de donner un cadre légal à la coopération commerciale dans le domaine très sensible du nucléaire. Il vise à préciser les droits et devoirs de chacun, de définir les éléments qui feront l'objet d'un transfert de technologie ou ceux protégés par une licence, et renferme des clauses confidentielles liées à la protection du secret défense.

Si la loi nippone n'interdit pas formellement l'exportation de technologies sensibles à des pays non membres du TNP, en pratique, les relations commerciales ne sont engagées qu'à la suite d'un accord officiel entre les deux pays.

L'industrie nucléaire nippone

Trois groupes industriels majeurs se partagent le marché du nucléaire au Japon : Mitsubishi Heavy Industry (MHI), Toshiba et Hitachi.

L'industrie nucléaire japonaise est mondialement reconnue pour ses performances technologiques, ses standards parasismiques, et sa fiabilité (respect des coûts et des délais de construction). Les compagnies nippones souffrent toutefois du coût élevé de leurs

³⁹ David Brewster, "Russia stakes its claim in India's nuclear gold rush", *East Asia Forum*, 7 avril 2010.

⁴⁰ Jean-Michel Bezat et Julien Bouissou, "Gros contrat en vue pour Areva en Inde", *Le Monde*, 5 février 2009.

⁴¹ "Nuclear Power in India", *World nuclear Association*, *op. cit.*

prestations et de leur manque d'expérience dans l'exportation des technologies nucléaires⁴². Pour y remédier, les groupes nippons ont adopté une stratégie d'acquisition ou de partenariat avec des entreprises étrangères afin de renforcer leur position sur le marché international dans un contexte de « renaissance du nucléaire ».

En octobre 2006, Toshiba rachète ainsi 77 % des parts de Westinghouse. À la même période, MHI et Areva annoncent un partenariat stratégique pour la construction de réacteurs à eau pressurisée. L'alliance inclut le développement et la vente sous licence de réacteurs de moyenne taille : l'ATMEA1 (1100 MW)⁴³. En novembre de la même année, Hitachi et GE annoncent un partenariat qui conduit à la fusion de leurs activités nucléaires. Deux groupes peuvent ainsi prétendre aux contrats internationaux : d'une part, « GE-Hitachi Nuclear energy », dont le siège est aux États-Unis appartient en majorité (60 %) à GE ; d'autre part, « Hitachi-GE Nuclear energy », la « casquette » japonaise, sise dans la préfecture d'Ibaraki et dominée à 80 % par les fonds nippons.

Au-delà des stricts objectifs économiques, la conclusion d'un accord de coopération nucléaire nippo-indien revêtirait une importante dimension politique⁴⁴.

Les tenants d'un partenariat véritablement « stratégique » avec l'Inde

La terminologie de « partenariat stratégique » est employée de façon croissante pour qualifier certaines relations bilatérales, sans toutefois faire l'objet d'une interprétation consensuelle. La dimension de « stratégie militaire » n'est pas toujours prédominante. L'adjectif « stratégique » désigne souvent la dimension globale et plurielle des domaines de coopération ou encore un partenariat particulièrement « important » aux yeux des États concernés.

La coopération énergétique, avec transfert de technologie, est perçue par l'Inde comme essentielle à son développement⁴⁵. Les diplomates indiens présentent donc la coopération nucléaire comme

⁴² Tatsujiro Suzuki, "Trend in International Nuclear Markets and Impending Issues for Japan", Présentation donnée au colloque *Nuclear Renaissance and the U.S.-Japan Alliance: Finding New markets and Preventing Proliferation*, The Brookings Institution, 30 octobre 2009.

⁴³ Voir le site d'ATMEA, la coentreprise créée par AREVA et Mitsubishi pour le développement du réacteur du même nom. <http://www.atmea-sas.com/scripts/ATMEA/publigen/content/templates/Show.asp?P=57&L=EN> Consulté le 7 juillet 2011.

⁴⁴ Un rapport de septembre 2007 publié par le Japan Forum on International Relation (JFIR) positionnait déjà l'argument politique en tête d'une liste de cinq bonnes raisons pour la mise en place d'une coopération nucléaire avec l'Inde. "India's leap forward and Japan", *29th Policy Recommendations*, the Japan Forum for International Relations, Tokyo, septembre 2007, p. 18.

⁴⁵ Isabelle Saint-Mézard, « L'Inde, une puissance montante », *Intervention aux Géopolitiques de Brest*, 28 janvier 2011.

indispensable pour donner une réelle substance au « partenariat stratégique » noué avec Tokyo, au-delà de la coopération militaire⁴⁶.

Les partisans au Japon d'un rapprochement avec l'Inde, notamment face à une Chine de plus en plus inquiétante, soutiennent donc cet accord, tout en reconnaissant les difficultés qu'il pose⁴⁷. Plusieurs experts mettent toutefois en avant le bilan impeccable de l'Inde en matière de non-prolifération et expliquent que les résistances à la normalisation nucléaire indienne constituent des jugements à courte vue⁴⁸.

Pour de nombreux officiels japonais, l'importance du partenariat avec la démocratie indienne dans le contexte géopolitique actuel justifie des concessions importantes sur un pan essentiel de la diplomatie nucléaire nipponne. L'effort japonais est reconnu par les Indiens : Sourabh Gupta, chercheur à Samuels International Associates à Washington DC souligne ainsi : « Dans la mesure où les relations nippo-indiennes revêtent un caractère stratégique, l'accord est extrêmement important. Les signes de flexibilité à Tokyo sur des problématiques sensibles – et cela [le nucléaire] est naturellement une question ultrasensible – sont habituellement réservés à des partenaires et alliés extrêmement importants. Accorder quelque flexibilité sur le commerce nucléaire à New Delhi, qui n'est pas partie au TNP, est une déclaration puissante de l'engagement du Japon dans la relation stratégique bilatérale. »⁴⁹

Cette démarche ne va toutefois pas sans provoquer de fortes résistances.

⁴⁶ Le Japon et l'Inde signent un accord de sécurité le 22 octobre 2008. En dehors de son allié américain, Tokyo ne s'est engagé dans ce type de coopération sensible qu'avec New Delhi et Canberra. Transcript of Address by Shri Shyam Saran, Special Envoy of the Prime Minister at the Japan Institute of International Affairs on 15 January 2007, http://www.carnegieendowment.org/newsletters/SAP/pdf/feb07/transcript_saran_japan.pdf Consulté le 21 juillet 2011.

⁴⁷ Kaneko Kumao, 日本に取りインドとの原子力協力が重要か [Nihon ni tori indo to no genshiryokukyôryoku ga jûyôka] [Une coopération nucléaire avec l'Inde est-elle importante pour le Japon ?], *Genshiryoku Eye*, vol. 53, n°3, mars 2007.

⁴⁸ Takako Hirose, 日印で協力できる道を探るべき [Nichiinde kyôryoku dekiru michi wo sagurubeki] [Il faut explorer les voies de possible coopération avec l'Inde], *エネルギーレビュー* [Energy Review], décembre 2008, p.1.

⁴⁹ "Insofar as the strategic character of Japan-India relations, the deal is extremely important. Signs of flexibility in Tokyo on sensitive issues - and this understandably is an ultra-sensitive one - is usually reserved for extremely important allies and partners," said Gupta. "According flexibility to NPT-non-signatory New Delhi on nuclear commerce is a powerful statement of Japan's investment in the bilateral strategic relationship. That it also represents a continuing bipartisan consensus in Tokyo at a time when the center-left is in charge, and at a time of significant flux within Japan's political system, is also noteworthy." Sourabh Gupta, senior research associate at Samuels International Associates in Washington DC . Cité par Peter J. Brown, "Japan weighs role in India's nuclear boom", *Asia Times Online*, 19 juin 2010. <http://www.atimes.com/atimes/Japan/LF19Dh01.html> Consulté le 22 juin 2011.

Des résistances multiformes

Les positions sont variées au sein même de l'administration japonaise en charge d'une éventuelle coopération nucléaire avec l'Inde. Le ministère de l'Économie et de l'Industrie (METI) est un puissant relais des intérêts de l'industrie nucléaire et travaille de manière enthousiaste pour la conclusion d'un accord. La position du ministère des Affaires étrangères est, elle, plus nuancée : la section en charge du désarmement et de la non-prolifération joue plutôt un rôle de frein, mettant en avant les garanties à obtenir de l'Inde, quand la section en charge des affaires asiatiques, qui accorde une grande importance à la relation avec l'Inde, adopte une attitude plus proactive⁵⁰.

L'arrivée au pouvoir du Parti démocrate japonais (PDJ) en septembre 2009, plus favorable aux initiatives ambitieuses de désarmement et non-prolifération – le PDJ avait regretté l'accord de coopération sur le nucléaire civil conclu entre les États-Unis et l'Inde⁵¹ – ne semblait pas *a priori* jouer en faveur d'un rapprochement nucléaire avec Delhi. Ceci d'autant plus que Katsuya Okada, ministre des Affaires étrangères de septembre 2009 à mi-septembre 2010, est un militant de la dénucléarisation⁵². Il avouera d'ailleurs avec beaucoup de franchise à son homologue indien que l'ouverture des négociations a constitué l'une des plus difficiles décisions qu'il ait eues à prendre en tant que ministre des Affaires étrangères⁵³.

Les autorités politiques japonaises, elles-mêmes divisées sur la question, et souffrant d'un manque de popularité chronique⁵⁴, sont particulièrement sensibles aux protestations de la part des ONG et lobbies antinucléaires qui reprochent vivement au gouvernement son revirement diplomatique⁵⁵. Le quotidien progressiste Asahi Shimbun

⁵⁰ Tomoko Kurokawa, 岐路に立つ日本の原子力外交—インドとの協定交渉の舞台裏— [Kiro ni tatsu nihon no genshiryoku gaikô – indo tonô kyôteikôshô no butaiura] [La diplomatie nucléaire japonaise au carrefour] les coulisses des négociations de l'accord avec l'Inde], *Sekai*, janvier 2011, p.161.

⁵¹ Weston S. Konishi, "The Democratic Party of Japan: Its Foreign Policy Position and Implications for U.S. Interests", *CRS Report for Congress Congressional Research Service*, Washington D.C., 12 août 2009, p. 8.

⁵² Fondateur et président de la Fédération des parlementaires du PDJ pour la promotion du désarmement nucléaire créée en août 2006, il est membre de l'organisation internationale des parlementaires pour la non-prolifération et désarmement nucléaire.

⁵³ External Affairs Minister of India Shri S. M. Krishna, Minister of Foreign Affairs of Japan Okada Katsuya, *Joint Press Conference*, New Delhi, 22 août 2010.

⁵⁴ La crise de confiance entre le peuple japonais et ses élites politiques se manifeste par une instabilité gouvernementale forte depuis le départ du premier ministre Koizumi en 2006. L'alternance historique de septembre 2009 qui voit l'arrivée au pouvoir du Parti démocrate japonais (PDJ) n'a pas résolu le problème.

⁵⁵ Voir Citizens' Nuclear Information Center Co-Directors Yukio Yamaguchi, Baku Nishio, Hideyuki Ban, "Japan Nuclear Cooperation with India Represents Support for Nuclear Proliferation", Tokyo, 29 juin 2010 ; Masaaki Fukunaga, NPT体制を崩壊させる日印原子力協定 [NPT taisei wo hôkai saseru nichingenshiryô-kukyôtei] [L'accord de coopération nucléaire nippo-indien qui renverse le régime de

suggère même à l'administration Kan de se concentrer sur la coopération nucléaire avec la Chine, qui cherche également à se doter d'un parc nucléaire important, et qui, elle, est membre du TNP⁵⁶.

Malgré les fortes résistances de la société civile, la dégradation du contexte économique et les pressions internationales décident le gouvernement Kan à ouvrir les négociations avec Delhi en juin 2010.

Impératifs économiques et pressions internationales précipitent l'ouverture des négociations

La crise de 2008 qui a violemment frappé le Japon et la nouvelle stratégie de croissance proposée par le gouvernement Kan ont indubitablement joué un rôle dans le regain d'intérêt pour une coopération nucléaire avec l'Inde.

La nouvelle stratégie de croissance économique⁵⁷ présentée par l'administration Kan quelques jours après sa nomination en juin 2010 identifie l'exportation de technologies et d'infrastructures comme un axe prioritaire. Le marché de la technologie nucléaire est présenté comme le secteur le plus prometteur après celui des trains à grande vitesse⁵⁸.

Cette stratégie économique avait déjà été préparée sous l'administration de Yukio Hatoyama (septembre 2009-juin 2010). L'intérêt accordé à l'exportation des réacteurs nucléaires avait émergé après l'échec de l'industrie japonaise en décembre 2009 à remporter le marché émirati. Le succès de la Corée du Sud a provoqué un véritable choc (*UAE shokku* en japonais) qui a conduit le METI à mettre en place une stratégie d'exportation plus agressive. Naoto Kan, qui devient Premier ministre en juin 2010, met en œuvre cette politique dès son arrivée au pouvoir et impose l'ouverture des

non-prolifération], *Sekai*, n°808, septembre 2010, pp. 20-24 ; 日印原子力協定核軍縮と不拡散も強く求めよ, [Nichiingenshiryokukyôtei kakugun shuku to fukakusanmo tsuyoku motomeyo] [L'accord de coopération nucléaire nippo-indien – Exigeons le désarmement et la non-prolifération nucléaire], *Yomiuri Shimbun*, Editorial, 30 juin 2010.

⁵⁶ "Kan' nuclear policy", Editorial, *Asahi Shimbun*, 24 juin 2010.

⁵⁷ *The New Growth Strategy – Blueprint for revitalizing Japan*, Cabinet of the Prime Minister of Japan, Tokyo, 18 juin 2010,

http://www.kantei.go.jp/foreign/kan/topics/sinseichou01_e.pdf Consulté le 8 juillet 2011.

⁵⁸ "The Industrial Structure Vision 2010 (Outline)", METI, June 2010,

http://www.meti.go.jp/english/policy/economy/pdf/Vision_Outline.pdf Consulté le 8 juillet 2011.

négociations avec Delhi en dépit des réticences du ministre des Affaires étrangères Okada⁵⁹.

Le gouvernement japonais soutient donc activement les démarches des groupes industriels à l'étranger à travers plusieurs institutions qui favorisent les partenariats public-privé.

La Commission japonaise pour l'énergie atomique (Japan Atomic Energy Commission - JAEC) promeut l'énergie nucléaire au Japon et les coopérations à l'international. Elle avait publié en 2007 un rapport détaillant les possibilités de coopération entre le Japon et l'Inde⁶⁰. Le Centre de Coopération Internationale (JICC) du JAIF (Japan Atomic Industrial Forum) est mis en place en 2009 et constitue le principal contact pour les pays souhaitant développer leurs parcs nucléaires en recourant à la technologie nippone. Il a par exemple dépêché des experts au Vietnam, Indonésie et Jordanie⁶¹. Enfin, le JINED (International Nuclear Energy Development of Japan Co.), consortium établi en octobre 2010 et financé aux trois quarts par les grandes compagnies électriques japonaises, appuie les démarches de l'industrie nucléaire nippone auprès des pays émergents⁶².

Dans sa stratégie d'exportation, le Japon met l'accent sur la qualité, la sécurité et la non-prolifération. Les « 3S » (safeguards, security, safety) sont transformés en un véritable argument de vente⁶³. Tokyo propose également un accompagnement en matière de ressources humaines, qui, espère-t-il, fera la différence pour gagner de nouveaux marchés⁶⁴.

L'accès au grand marché indien constituerait donc une étape symbolique pour la stratégie de promotion aux exportations de l'industrie nucléaire japonaise.

Les pressions exercées par les acteurs industriels français et américains ont considérablement renforcé les arguments des milieux économiques nippons pour une ouverture rapide des négociations. Anne Lauvergeon, alors PDG d'Areva s'est ainsi rendue au Japon en

⁵⁹ Tomoko Kurokawa, *Sekai*, *op. cit.*, p. 162.

⁶⁰ Voir la page consacrée au groupe de travail sur le site de la JAEC (en japonais): <http://www.aec.go.jp/jicst/NC/senmon/mondai/index.htm>
Consulté le 24 juin 2011.

⁶¹ Voir la page du JICC :
<http://www.jaif-icc.com/english/about.html> Consulté le 24 juin 2011.

⁶² Shunsuke Kondo, "Japan's Nuclear Energy and its International cooperation", 22 September 2010, disponible sur le site de la Commission pour l'énergie atomique japonaise (JAEC): http://www.aec.go.jp/jicst/NC/about/kettei/100922_3.pdf

⁶³ Tetsuya Endo, "Countries Planning to Introduce Nuclear Power Generation and the 3Ss – Making the 3 Ss an International Standard", *ICNND Research Paper*, juin 2009.

⁶⁴ "Security Related Technology to promote Nuclear Reactor Exports", *Denki Shimbun*, 7 septembre 2010.

novembre 2009 et avril 2010 pour plaider sa cause auprès du METI et expliquer que l'absence d'accord indo-japonais rendrait beaucoup plus complexe les projets de construction de réacteurs sur le marché indien⁶⁵. Les dirigeants des autres groupes industriels ont engagé des démarches similaires, appuyées par leurs chancelleries respectives.

Outre leurs liens avec leurs partenaires industriels japonais, les sociétés françaises et américaines (Areva, GE et Westinghouse) travaillent régulièrement avec l'aciériste Japan Steel Works (JSW), qui contrôle 80 % du marché des grandes pièces forgées pour les cuves de réacteurs pressurisés. Cette entreprise est la seule au monde à pouvoir forger d'une seule pièce la partie centrale d'une cuve de grand réacteur, ce qui réduit les coûts et simplifie la maintenance⁶⁶. Or Areva se fournit régulièrement chez JSW et dépend de ses pièces forgées pour la construction des réacteurs EPR promis à l'Inde⁶⁷. L'absence d'accord entre l'Inde et le Japon, empêchant les composants de JSW d'être utilisés en Inde, constitue donc un obstacle de taille pour l'exécution du contrat d'Areva⁶⁸.

Trois quarts des réacteurs que souhaite commander Delhi dépendent actuellement de la technologie japonaise, ce qui complique singulièrement la donne pour les grands groupes industriels et rend l'Inde très tributaire des exportations japonaises. Delhi avait d'ailleurs nourri le secret espoir de substituer des fournisseurs sud-coréens aux Japonais, pour découvrir que les industries coréennes sous-traitent également des composants clés aux entreprises nippones ou nippo-américaines⁶⁹.

Si les négociations s'ouvrent en juin 2010, elles progressent lentement, le Japon imposant des conditions auxquelles l'Inde refuse de se soumettre.

⁶⁵ Article du Mainichi Shimbun cité par QNN 2010 n°10, 29 juillet-1er septembre 2010, *SNAFT*, p. 5 ; 米・仏、日本に印との原子力協定要請NPT非加盟が壁 [Bei.Fu, Nihonni In tonu genshiryokykyôteiyôsei NPT hikameiga kabe] [Les Etats-Unis et la France demandent au Japon de conclure un accord nucléaire avec l'Inde La non-participation de l'Inde au TNP reste un obstacle], *Asahi Shimbun*, 10 juin 2010,

⁶⁶ Entretien avec C., connaisseur et praticien du marché nucléaire japonais, Paris, 18 août 2011.

⁶⁷ « Japan Steel Works, Ltd. (JSW) et AREVA signent un accord industriel majeur pour la fourniture de pièces forgées de grande taille », Communiqué de presse, 4 novembre 2008, Site internet d'Areva. <http://www.areva.com/FR/actualites-6718/japan-steel-works-ltd-jsw-et-areva-signent-un-accord-industriel-majeur-pour-la-fourniture-de-pieces-forgees-de-grande-taille.html> Consulté le 22 juin 2011.

⁶⁸ Areva pourrait toutefois se tourner vers des fournisseurs alternatifs, au prix de certaines concessions sur les délais et d'adaptations techniques. Entretien avec C., *op. cit.* Ashis Ray, « 'Jaitapur not a done deal' », *The Times of India*, 12 janvier 2011, http://articles.timesofindia.indiatimes.com/2011-01-12/india-business/28360689_1_areva-nuclear-plant-jaitapur Consulté le 22 juillet 2011.

⁶⁹ Entretien avec B., *op. cit.*

Blocage des négociations et contexte post-Fukushima

Alors que le METI souhaitait finaliser l'accord de coopération pour la visite du Premier ministre Singh en octobre 2010 au Japon⁷⁰, le ministre des Affaires étrangères Okada insiste pour inclure dans l'accord final un engagement explicite de l'Inde à renoncer à tout nouvel essai nucléaire et à prendre des mesures concrètes vers le désarmement et la non-prolifération⁷¹. Même les partisans les plus enthousiastes d'un accord avec l'Inde reconnaissent qu'il est nécessaire que le gouvernement japonais gagne le soutien de son opinion publique en démontrant la compatibilité de la coopération avec l'Inde avec les objectifs de non-prolifération⁷².

Or, refusant d'accorder des contreparties supérieures à celles concédées aux États-Unis, Delhi a jusqu'à présent fermement rejeté la demande de Tokyo⁷³. De même, il n'est pas concevable pour l'Inde de ratifier le CTBT avant le Pakistan, la Chine ou les États-Unis.

La volonté commune pour aboutir à un accord pourrait toutefois conduire les deux parties à se satisfaire d'éléments de langage choisis, évoquant l'engagement indien à s'associer au traité d'interdiction des essais nucléaires⁷⁴.

Pour le moment, les discussions restent dans l'impasse et la poursuite même des négociations est remise en cause par l'accident de Fukushima.

⁷⁰ Tomoko Kurokawa, *op. cit.*, pp. 162-3.

⁷¹ Visit to India by Mr. Katsuya Okada, Minister for Foreign Affairs (Overview), MOFA, 22 août 2010, <http://www.mofa.go.jp/region/asia-paci/india/fmv1008/overview.html> Consulté le 6 juillet 2011.

⁷² 日印の原子力協力では非核の原則守れ, [Nichiin no genshiryokukyôryokudewa hikakunogensoku mamore] [Renforcer les normes antinucléaires avec la coopération nucléaire nippo-indienne], *Nikkei Shimbun*, Editorial, 30 juin 2010, et 我が国とインドとの原子力平和利用協力に向けて [Warewaregakuni to indo tono genshiryokukyôryoku heiwariyôkyôryoku nimukete] [Vers une coopération sur le nucléaire civil entre notre pays et l'Inde], 日本原子力産業協会 JAIF (Japan Atomic Industrial Forum)] 17 septembre 2010, http://www.jaif.or.jp/ja/seisaku/nuclear-cooperation-india_rev14.pdf Consulté le 20 juin 2011.

⁷³ Yukifumi Takeuchi, "India opposes test clause in nuclear cooperation pact", *Asahi Shimbun*, 17 juillet 2010 ; Yuzuru Takano, "Kakodkar: India to take a hard-line in nuclear talks", *Asahi Shimbun*, 7 juillet 2010.

⁷⁴ Entretien avec C., *op. cit.* Par ailleurs, le Parlement indien a adopté en août 2010 une loi sur la responsabilité civile des constructeurs, qui autorise l'opérateur d'une centrale importée de se retourner contre le constructeur en cas d'accident, et ceci pour une durée de 80 ans après mise en route du réacteur. Cette clause est contraire aux conventions internationales et complique les négociations avec les fournisseurs nucléaires de l'Inde.

Le 11 mars, un puissant séisme suivi d'un fort tsunami dévaste les côtes du Tohoku, au nord-est du Japon. La centrale nucléaire de Fukushima, située en bord de mer, est frappée de plein fouet par les deux phénomènes qui provoquent la fusion du cœur des réacteurs 1, 2 et 3, des explosions et la libération de fortes doses de radioactivité dans l'air, au sol et dans la mer. L'accident, d'une gravité comparable à celui de Tchernobyl, provoque une recrudescence des résistances à l'énergie nucléaire civile, tant au Japon qu'à l'étranger. L'Allemagne, l'Italie et la Suisse décident de sortir du nucléaire. Les autres pays dépendants de l'atome lancent des campagnes d'inspection de leurs réacteurs et rehaussent les normes de sécurité.

Début avril, la secrétaire d'État indienne Nirupama Rao se rend à Tokyo pour exprimer la solidarité de l'Inde avec le peuple japonais, tout en évoquant la poursuite des négociations pour un accord nucléaire bilatéral⁷⁵. Fukushima n'a en effet pas fondamentalement remis en cause la qualité de la technologie nucléaire japonaise, qui reste convoitée.

Le Premier ministre Kan décide toutefois une réorientation de la politique énergétique nationale qui doit désormais privilégier les énergies renouvelables⁷⁶. À la surprise générale, il annonce le 13 juillet une sortie progressive du nucléaire et l'arrêt des négociations pour des accords nucléaires bilatéraux⁷⁷.

Si 70 % des Japonais se prononcent en faveur de la fermeture des centrales, la croisade antinucléaire du Premier ministre n'est pas soutenue par les milieux économiques qui demandent un débat dépassionné sur la stratégie énergétique. L'annonce de Naoto Kan a en outre été rapidement démentie par les ministres des Affaires étrangères et de l'Économie et critiquée au sein même de son parti⁷⁸.

Yoshihiko Noda, ancien ministre des Finances qui remplace Kan au poste de Premier ministre début septembre, a, lui, une opinion plus modérée en matière de politique nucléaire. Sur le court terme, la réactivation des centrales mises en arrêt pour des tests de résistances lui semble indispensable pour faire face aux besoins urgents en électricité et éviter une désindustrialisation du pays. Toutefois, Noda a également évoqué un moratoire sur la construction de

⁷⁵ En Inde, la catastrophe de Fukushima a contribué à renforcer les protestations locales qui existent déjà contre l'implantation de nouveaux réacteurs, en particulier à Jaitapur, région à forte activité sismique sur la côte ouest de l'Inde. Les autorités indiennes, ayant pris des mesures pour vérifier l'état de sécurité de ses réacteurs, ont toutefois confirmé son projet d'extension de son parc nucléaire. « India discusses nuclear energy with Japan », *The Hindu*, 8 avril 2011.

⁷⁶ La nouvelle stratégie prévoit le doublement de la part dans la production d'électricité à 20 % d'ici 2020 et l'abandon du programme initial de construction de 14 nouveaux réacteurs nucléaires.

⁷⁷ "Kan's nuclear phase-out plan draws anger over lack of details, talks", *Asahi Shimbun*, 15 juillet 2011.

⁷⁸ "Matsumoto sees no problem in negotiating nuclear technology exports", *Mainichi Shimbun*, 16 juillet 2011.

nouvelles unités, et le démantèlement des réacteurs en fin de vie. Pour lui, l'archipel doit réduire graduellement sa dépendance au nucléaire, ce qui n'exclut pas la poursuite actuelle de la politique d'exportation⁷⁹.

Les négociations avec la Turquie pour un accord nucléaire se poursuivent donc⁸⁰ et les ministres de l'Économie et des Affaires étrangères nippons ont en août signifié à Hanoï que le Japon resterait engagé sur le marché nucléaire vietnamien⁸¹.

Les compagnies nippones ne renoncent donc pas à leur développement à l'international⁸². Hitachi est depuis juillet en négociations exclusive pour la construction d'une centrale nucléaire en Lituanie et a récemment noué un partenariat commercial au Canada pour développer plusieurs petits réacteurs⁸³.

Le Japon connaît toujours une période de deuil après la catastrophe du mois de mars et les autorités restent extrêmement prudentes dans leurs prises de position quant à l'avenir du nucléaire. Pour autant, les affaires continuent, en sourdine⁸⁴. Le Premier ministre japonais pourrait ainsi confirmer la poursuite des négociations avec l'Inde à l'occasion du sommet annuel programmé en novembre à Delhi.

⁷⁹ *Press Conference by Prime Minister Yoshihiko Noda*, September 2, 2011, sur le site du cabinet du Premier ministre : http://www.kantei.go.jp/foreign/noda/statement/201109/02kaiken_e.html Consulté le 9 septembre 2011.

⁸⁰ "Government should not lead nuclear technology sales drive", *Asahi Shimbun*, 23 août 2011.

⁸¹ Ai Matsumura, "Kaieda, Matsumoto went over Kan's head on nuclear exports", *Asahi Shimbun*, 13 septembre 2011.

⁸² "Tatsuro Ishizuka, [one of the vice-president of Hitachi] indicated that even if Japan freezes construction of new nuclear reactors, Hitachi may accelerate its reactor marketing efforts in foreign countries, including emerging economies where electricity demand is expanding sharply" in "Hitachi to retain nuclear reactor business plan: vice president", *Mainichi Shimbun*, 20 juillet 2011.

⁸³ « Hitachi to develop N-projects in Canada », *Yomiuri Shimbun*, 27 août 2011.

⁸⁴ *Ibid.*

Conclusion

La coopération nucléaire bilatérale représente un défi important pour les deux pays. Pour l'Inde, il s'agit de résoudre la tension entre sa recherche fondamentale d'indépendance et le recours obligé à l'assistance et la technologie étrangères, avec les concessions qu'il implique dans certains domaines souverains. Le Japon, pour sa part, est partagé entre son rôle historique de défenseur de la non-prolifération, et des préoccupations plus pragmatiques liées à sa relation avec l'allié américain, à ses intérêts économiques, ainsi qu'à son repositionnement géopolitique dans le contexte international marqué par l'ascension chinoise.

L'évolution spectaculaire de la position japonaise sur le nucléaire indien est aujourd'hui partiellement remise en cause par l'accident de Fukushima, qui, s'il semble marquer un coup d'arrêt à l'expansion du nucléaire sur l'archipel, pourrait n'avoir qu'un effet dilatoire sur les perspectives de développement de l'industrie nucléaire nipponne sur le marché international.

Un éventuel échec des négociations nippo-indiennes reste toutefois possible, avec des implications contrastées pour la relation commerciale et politique entre Tokyo et Delhi.

Un accord bilatéral est-il réellement indispensable pour permettre les transactions commerciales liées aux technologies nucléaires entre le Japon et l'Inde ? Du point de vue de l'industrie nucléaire, le gouvernement japonais pourrait, s'il se trouvait politiquement contraint de renoncer à un accord en bonne et due forme, tolérer l'exportation de certains composants nucléaires peu sensibles – comme les cuves de réacteurs – vers l'Inde⁸⁵. Toutefois, d'un point de vue politique et institutionnel, il semble très difficile pour le Japon, *a fortiori* après Fukushima, de se passer d'un accord intergouvernemental officiel permettant d'encadrer et de justifier une coopération nucléaire avec l'Inde⁸⁶. Reste que l'absence d'accord complique beaucoup les transactions de la France et des États-Unis sur le marché indien. Delhi et Tokyo ont-ils la volonté et les moyens de contrarier le partenaire américain en bloquant les activités de GE et Westinghouse⁸⁷ ?

⁸⁵ Entretien avec A., connaisseur et praticien du marché nucléaire indien, Paris, 18 juillet 2011.

⁸⁶ Entretien avec B., *op. cit.*

⁸⁷ Entretien avec A., *op. cit.*

Par ailleurs, un échec des négociations hypothéquerait-il le rapprochement stratégique nippo-indien ? Malgré les difficultés rencontrées pour la mise en place de la coopération nucléaire, le Japon et l'Inde ont continué à développer leur relation : en février 2011, un accord de coopération économique important a été conclu entre les deux pays, qui devrait ouvrir la voie à une intensification des échanges. Le renforcement de la coopération de sécurité se poursuit également, aiguillonné par le comportement plus agressif de la Chine sur la scène régionale. Un dialogue 2+2 (diplomatico-militaire) est mis en place depuis juillet 2010 et devrait être complété par un dialogue stratégique trilatéral avec les États-Unis en 2011.

Delhi et Tokyo doivent aujourd'hui construire des liens bilatéraux structurants, afin que leur relation soit moins dépendante des politiques d'acteurs majeurs tels les États-Unis et la Chine.